



Lettre d'information aux élus communautaires et aux élus municipaux des Balcons du Dauphiné

## Retour sur le conseil du 29 janvier 2019

### Les délibérations

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

##### ► Election des délégués communautaires au Syndicat du lycée de Pont de Chérury

Suite à l'harmonisation des statuts de la communauté de communes concernant les équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire, 32 délégués titulaires et 32 délégués suppléants ont été élus pour siéger au syndicat du lycée la Pléiade en lieu et place des 16 communes suivantes : Annoisin-Chatelans, La Balme les Grottes, Chamagnieu, Chozeau, Crémieu, Dizimieu, Hières sur Amby, Leyrieu, Moras, Panossas, St Romain de Jalionas, Tignieu Jamezieu, Verna, Vertrieu, Veyssillieu et Villemoirieu.

##### ► Avenant à la contractualisation avec la Région Auvergne Rhône Alpes – Contrat Ambition Région

Après avoir constaté l'abandon ou le report de 5 projets, le Conseil communautaire a approuvé l'avenant au Contrat Ambition Région qui permettra de redéployer la somme libérée de 866 832 € sur de nouveaux dossiers.

A ce titre, la liste des opérations retenues a également été validée.

#### FINANCES

##### ► Ouverture de crédits d'investissement – Budget principal 2019

Avant le vote de son budget primitif, la communauté de communes peut inscrire par anticipation des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. La somme proposée dans ce cadre pour 2019 est de 210 000 €.

##### ► Remboursement de l'avance consentie par le budget principal de l'Isle Crémieu au budget annexe ZA de l'Isle Crémieu

Pour solder l'avance consentie par le budget principal de l'Isle Crémieu au budget annexe ZA de l'Isle Crémieu, un remboursement va être effectué au budget principal à hauteur de 118 000 €.

#### MARCHÉS PUBLICS

##### ► Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP) sur la commune de Montalieu-Vercieu – attribution des lots n°4,5 et 9

Les marchés de travaux pour l'aménagement de la MSP de Montalieu-Vercieu ont été attribués comme suit :

Lot n°4 – Menuiseries extérieures aluminium : PIC PARTNER, pour un montant de 212 900 €HT, soit 255 480 € TTC

Lot n°5 – Occultations : SAGANEO, pour un montant de 33 832 € HT, soit 40 598,40 € TTC

Lot n°9 – Chapes : CHAPES DALLAGES INDUSTRIELS, pour un montant de 31 500 € HT, soit 37 800 € TTC

##### ► Attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif au réaménagement du Domaine du Serverin

Dans le cadre du réaménagement du Domaine du Serverin, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à l'équipe ESPACE GAIA (mandataire) / ATELIER DES CAIRNS / CLIMAT'IC / SORAETEC / BETIP / IDE2PROJET. Le forfait de rémunération proposé est de 153 495 € HT, soit 184 194 € TTC, avec un taux de rémunération de 13,50% et un montant prévisionnel de travaux de 1 137 000 € HT.

#### ÉCONOMIE

##### ► Cession d'un terrain de 1147 m<sup>2</sup> à M. BEK – ZA Mont Revolon – Commune de Montalieu-Vercieu

Une parcelle de 1 147 m<sup>2</sup> au prix de 37 162,80 € TTC sera cédée à Monsieur Koksak Bek, artisan en plâtrerie peinture.

##### ► Cession d'un terrain de 1947 m<sup>2</sup> à M. GUILLOT – Pôle Galilée – Commune de Morestel

Une parcelle de 1 947 m<sup>2</sup> au prix de 35 046 € TTC sera cédée à Monsieur Alain Guillot, gérant d'une entreprise générale de bâtiment.

##### ► Déclaration de projet d'intérêt général emportant mise en compatibilité du PLU de Saint Chef pour l'extension de la ZA du Rondeau

Dans le cadre de l'enquête publique réalisée pour la mise en compatibilité du PLU de Saint-Chef avec l'extension de la ZA du Rondeau, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable dans son rapport du 29 novembre 2018. Ce projet répondant à un besoin de développement économique du territoire. Après le vote favorable de la commune de Saint-Chef le 17 janvier dernier, à son tour, le Conseil communautaire a donné son accord.



## AMÉNAGEMENT

### ► **Convention de financement de la Via-Rhône Ouest avec la CNR**

Le Conseil communautaire approuve la convention de financement pour la réalisation de la ViaRhône avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) pour un montant de 570 000 € ferme non révisable.

### ► **Convention EPORA/commune de Corbelin**

L'EPORA a pour mission de faciliter l'aménagement en procédant à des acquisitions foncières.

Sur le secteur dit « Chaudron » à Corbelin, la commune a pour projet de créer un pôle santé-dépendance permettant d'accueillir des professionnels de santé et des services communaux tout en proposant des logements adaptés. Dans ce cadre, le Conseil communautaire a approuvé la signature d'une convention d'études et de veille foncière entre la commune de Corbelin, la communauté de communes et l'EPORA. Le financement de ces études se fait selon la clé de répartition suivante : 80% par l'EPORA, 20% par la commune.

### ► **Contrat de fortagage avec la société PERRIN sur un terrain situé sur le parc d'activités d'Arandon-Passins/Courtenay**

Le Conseil communautaire a approuvé les termes du contrat de fortagage proposé par l'entreprise PERRIN portant sur deux parcelles du domaine privé communautaire de 82 221 m<sup>2</sup> situées sur la commune de Courtenay dans le but de pérenniser l'existence et l'exploitation de la carrière actuelle à proximité.

## ENVIRONNEMENT

### ► **Election des délégués du SMABB**

Laurent Guillet, Frédéric Durieux, Roland Seigle ont été élus délégués titulaires pour siéger au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB). Jean-Yves Cado, André Martin, Marcel Feuillet seront leurs suppléants.

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

### ► **Fixation des tarifs d'annulation de séance de natation scolaire et dons de lots dans le cadre de jeux concours**

Suite à l'approbation du Conseil communautaire, les séances de natation annulées pour des raisons non imputables à l'école (retard de bus, accident sur le trajet,...) seront déduites du forfait de 500 € à hauteur de 50 € par séance. Il a également été accepté, dans le cadre de jeux concours organisés par la communauté de communes, de remettre à titre gratuit aux gagnants des abonnements et des entrées à la piscine intercommunale dans la limite de 3 000 € par an.

## PETITE ENFANCE / ENFANCE

### ► **Tarification des structures accueils collectifs de mineurs transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Les grilles tarifaires proposées pour les établissements d'accueils collectifs de mineurs de Creys-Mépieu et de Vézeronce-Curtin ont été approuvées par le Conseil communautaire.

### ► **Création de la commission consultative des services publics locaux et désignation des représentants titulaires et suppléants**

La commission consultative des services publics locaux a été créée. Elle sera composée des membres de la commission d'appel d'offres et de représentants des associations locales Lo Parvi, Osez et Initiative Nord Isère.

### ► **Convention de mise à disposition de personnels pour le transport des enfants du Plateau vers l'ALSH de Crémieu le mercredi**

Pour formaliser la mise à disposition gracieuse de deux agents de janvier à juillet 2019 pour l'accompagnement des enfants du Plateau lors des transports jusqu'à l'accueil de loisirs de Crémieu le mercredi, une convention sera signée entre la communauté de communes et les communes d'Annoisin-Châtelans, Dizimieu, Optevoz et Siccieu-St-Julien-Carzieu.

### ► **Convention de mise à disposition de personnels entre la communauté de communes et la commune de Creys-Mépieu**

Une convention de mise à disposition de personnels entre la communauté de communes et la commune de Creys-Mépieu sera signée dans le cadre de l'activité de deux agents exerçant des missions partagées entre l'EAJE, l'ALSH et la commune.

### ► **Convention de mise à disposition de personnel entre la communauté de communes et le Centre social Jean Bedet**

En attendant la reprise du muti accueil « Les Galopins » en régie communautaire au 1<sup>er</sup> janvier 2020, un agent des Balcons du Dauphiné exerce des missions d'auxiliaire de puériculture au sein de cette structure, gérée actuellement par le centre social Jean Bedet. Une convention de mise à disposition de personnel va donc être passée entre la communauté de communes et le centre social.

### ► **Convention d'achat de repas à la commune de Creys-Mépieu pour l'ALSH**

Jusqu'au 31 décembre 2018, les repas de l'accueil de loisirs étaient assurés par la commune de Creys-Mépieu et refacturés à l'association « Gavroche ».

Pour maintenir cette organisation, une convention d'achat de repas sera formalisée avec la commune de Creys-Mépieu.



## VOTRE AGENDA



**Commission sociale intercommunale secteur «Est»**  
lundi 25 février à 14h30  
site communautaire de Morestel

**Inauguration de l'Isle aux Bambins**  
samedi 2 mars à 11h à Frontonas

**Commission sociale intercommunale secteur «Ouest»**  
jeudi 7 mars à 9h30  
site communautaire de Villemoirieu

**Commission des finances**  
vendredi 15 mars à 18h  
site communautaire de Morestel

**Pose de la première pierre de la Maison de Santé  
Pluridisciplinaires (MSP) de Montalieu-Vercieu**  
mercredi 27 mars à 11h